

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, 980 épisodes d'intoxication au CO ont été déclarés au système de surveillance impliquant 3 160 personnes dont 33 décès.

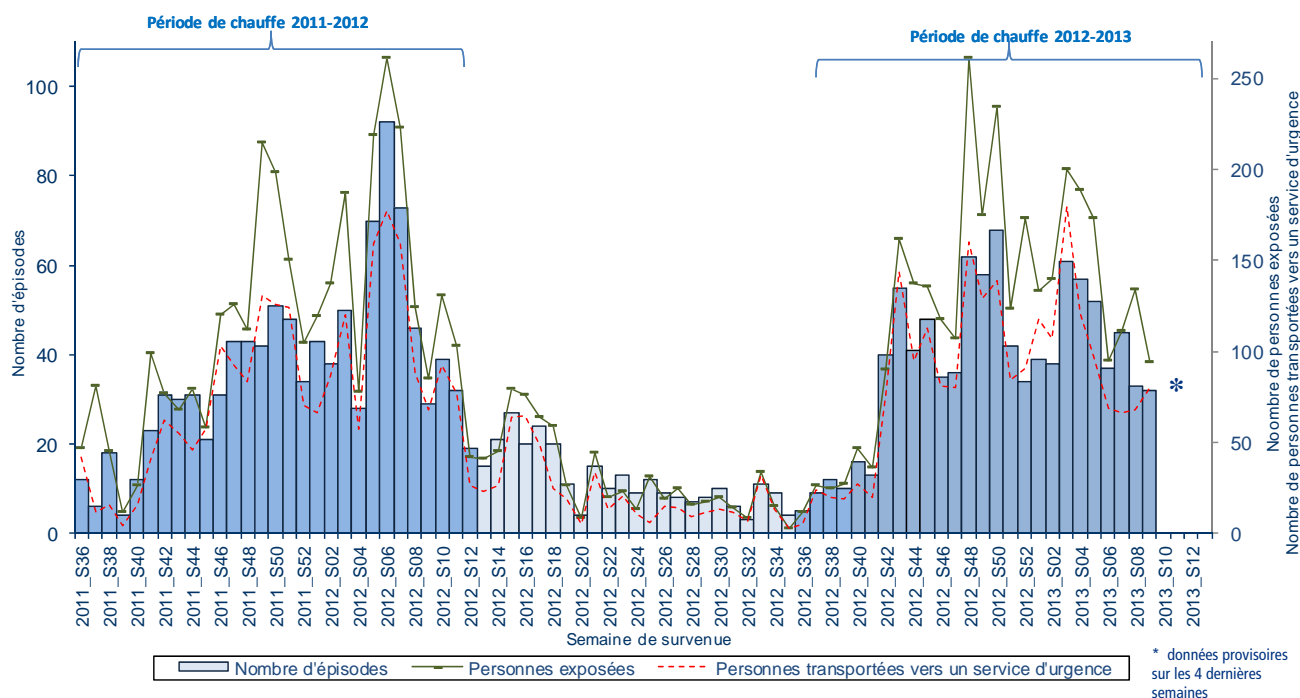
Au cours des semaines 2013\_S08 et 2013\_S09 :

- Deux décès sont survenus dans l'habitat suite au dysfonctionnement d'une chaudière.
- Trois épisodes d'intoxication collective sont survenus dans une salle de réception, un restaurant et une maison de retraite exposant 67 personnes au total dont 15 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier. Ces épisodes étaient en lien avec le dysfonctionnement de panneaux radiants à gaz dans la salle de réception, l'utilisation d'un grand nombre de réchauds à alcool dans le restaurant et le dysfonctionnement d'une cuisinière dans la maison de retraite.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

### LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

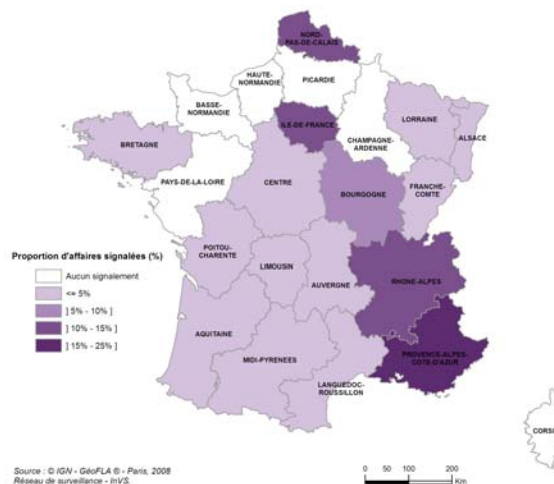
| Figure 1 | Répartition hebdomadaire (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalière signalés au système de surveillance



- Au cours des semaines 2013\_S08 et 2013\_S09, 65 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés, exposant 228 personnes à des émanations de CO dont 148 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier, 27 personnes ont été dirigées vers un caisson hyperbare et 37 ont été admises en hospitalisation.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, 45 signalements d'intoxication au CO ont été en lien avec l'utilisation inappropriée d'un groupe électrogène impliquant 125 personnes dont 20 ont été admises en hospitalisation et 2 décès. Deux de ces épisodes sont survenus dans l'habitat au cours de la semaine 2013\_S09.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, 44 signalements d'intoxication au CO ont été en lien avec l'utilisation inappropriée d'un brasero ou barbecue impliquant 170 personnes dont 42 ont été admises en hospitalisation et 1 décès. Quatre de ces épisodes sont survenus dans l'habitat au cours des semaines 2013\_S08 et 2013\_S09.

Provence-Alpes-Côte-D'azur (11 épisodes), Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais (9 épisodes) étaient les trois régions les plus concernées par les intoxications au CO au cours des semaines 2013\_S08 et 2013\_S09.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, le plus grand nombre de signalements a été observé en Ile-de-France (159 épisodes) et dans Nord-Pas-de-Calais (155 épisodes).



### Les déclarants

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, les principaux déclarants ont été :

- Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : 44% des signalements ;**
- Les services d'urgence hospitalier : 19% des signalements ;**
- Les services de médecine hyperbare : 9% des signalements.**

Les deux tiers des signalements ont été transmis par les services d'intervention d'urgence (SDIS et services d'urgence hospitalier ou pré-hospitalier).

## DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La **direction générale de la santé (DGS)** et l'**institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES)** rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO :

**N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...)  
Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.**

**Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles**

**Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, braseros, barbecues).**

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Contact : [surveillanceco@invs.sante.fr](mailto:surveillanceco@invs.sante.fr)

Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO ,

Cliquer sur le lien suivant : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyle-de-carbone> ,  
cliquer sur Liste de diffusion [en bas de page](#), compléter les informations demandées.

#### Equipe DSE:

Directeur département santé  
environnement  
Georges Salines

Responsable unité  
toxicovigilance et surveillance  
des intoxications  
Jean-Michel Thiolet

Chargée de projet  
Agnès Verrier

Monitrice d'études  
Anne-Claire Guedou

Chargée de projet informatique  
Daniela Leprince

Directeur de la  
publication :  
Dr Françoise Weber  
Directrice générale de  
l'InVS